


AVIS PUBLIC

MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière, a adopté lors de l'assemblée du conseil du 13 février 2019, le règlement 292-2019 modifiant le règlement des quotes-parts 2019.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 18 février 2019.



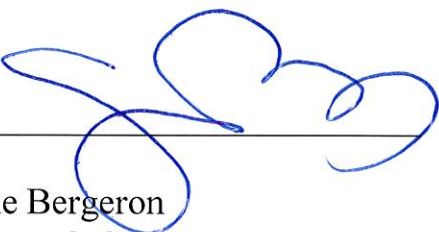
Stéphane Bergeron
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 18 février 2019 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18 février 2019.

Signé : _____



Stéphane Bergeron
Directeur général